



Soutenir la scolarisation en classe ordinaire des enfants avec autisme

Aramis : l'expérimentation innovante
d'une méthode éprouvée au Canada

nexem
employeurs, différemment



AG2R LA MONDIALE

Une expérimentation inédite à l'école primaire, dans un environnement pleinement inclusif

Le projet Aramis vise à développer une **expérimentation pilote** en matière d'inclusion scolaire des enfants avec troubles du spectre autistique (TSA). Son but est de répliquer sur le territoire français la **méthode des « classes d'autorégulation »** développée en Ontario (Canada) par Stéphane Beaulne, chercheur clinicien, expert en autisme, mise en place avec succès depuis une quinzaine d'années. Les enfants sont inscrits dans les effectifs de l'école et mènent une **scolarité à temps plein en classe ordinaire**.

« Les classes d'autorégulation » s'adressent aux **enfants diagnostiqués avec autisme manifestant des « comportements problèmes » envahissants**, souvent à l'origine de leur exclusion scolaire. Ils viennent d'unités d'enseignement maternelle, d'instituts médico-éducatifs ou de l'école ordinaire.

Les obstacles à l'intégration de ces enfants sont bien souvent moins de l'ordre du cognitif que de l'ordre de l'assimilation des compétences émotionnelles, comportementales et sociales qui permettent un suivi efficace des enseignements. **Méthode cognitivo-comportementale d'apprentissage, l'autorégulation permet de lever ces freins.** Elle repose sur une démarche ABA¹ conforme aux recommandations de la HAS et de l'Anesm².

Modèle éducatif novateur, « les classes d'autorégulation » se caractérisent par :

- **Des principes pédagogiques qui s'appliquent à tous les élèves**, dans toutes les classes et tous les lieux de vie de l'école.
- **Des temps dédiés**, véritables « sas » où l'enfant travaille les difficultés identifiées en classe entière. En complément des enseignements scolaires, il apprend à déceler et à gérer ses troubles afin de les diminuer lui-même progressivement.
- **Un plateau technique médico-social** situé dans l'école.
- **La mise en œuvre de pratiques professionnelles communes.** Enseignants, accompagnants médico-sociaux, personnels périscolaires, toute la communauté éducative est formée et accompagnée sur le terrain.
- **La continuité des apprentissages** entre l'école et la maison. Les parents sont associés et bénéficient du soutien d'un professionnel.
- **Un schéma de coopération territoriale qui soutient le déploiement** et la collaboration entre l'éducation nationale et les acteurs médico-sociaux.

1. ABA : Applied Behavior Analysis ou Analyse Appliquée du Comportement.

2. HAS : Haute autorité de santé – Anesm : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux.



Grâce aux « classes d'auto-régulation », **les enfants avec autisme** sont des élèves comme les autres, au sein de classes qui s'adaptent aux besoins de chacun. **Les enfants sans autisme**, particulièrement ceux avec « dys », troubles de l'attention, hyperactivité... bénéficient également des apports de la méthode. **En Ontario**, grâce au financement des ministères de l'éducation et de la santé, **l'autorégulation est intégrée aux programmes scolaires usuels**, c'est une compétence à acquérir par tous les élèves.

Un modèle transférable pour un parcours scolaire sans rupture

Né à l'initiative de l'Adapei de la Corrèze et du rectorat de Limoges, avec l'appui de l'agence régionale de santé de Nouvelle Aquitaine, le projet Aramis fait aujourd'hui l'objet d'une **expérimentation pilotée par Nexem et soutenue par AG2R LA MONDIALE**.

En droite ligne de textes fondateurs dans le monde du handicap et de l'éducation³, il repose sur un engagement fort de Nexem et de ses partenaires en faveur :

- **du virage inclusif** en milieu scolaire pour les enfants avec TSA ;
- d'une **stratégie de parcours renforcée** et sans rupture de continuité ;
- de **l'accompagnement des professionnels** dans l'évolution de leurs pratiques.

En réponse à ces enjeux, l'objectif de l'expérimentation est de **concevoir un modèle immédiatement transférable et pérenne** qui permette de :

- **créer** un dispositif en école primaire qui s'articule à l'existant pour favoriser l'émergence d'une offre globale, cohérente et non-segmentée ;
- **construire** un maillage territorial structuré qui facilite la nécessaire coopération des acteurs ;
- **développer** des pratiques professionnelles communes aux différents intervenants auprès des enfants et faire émerger les outils adéquats ;
- **appuyer** le modèle pédagogique souhaité par l'Éducation nationale, davantage fondé sur la différenciation des élèves et de leurs besoins, que sur la compensation des handicaps.

3. Rapport Piveteau « Zéro sans solution » (juin 2014) ; troisième plan autisme (2013-2017) ; loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 ; stratégie européenne 2010-2020 en faveur des personnes handicapées.

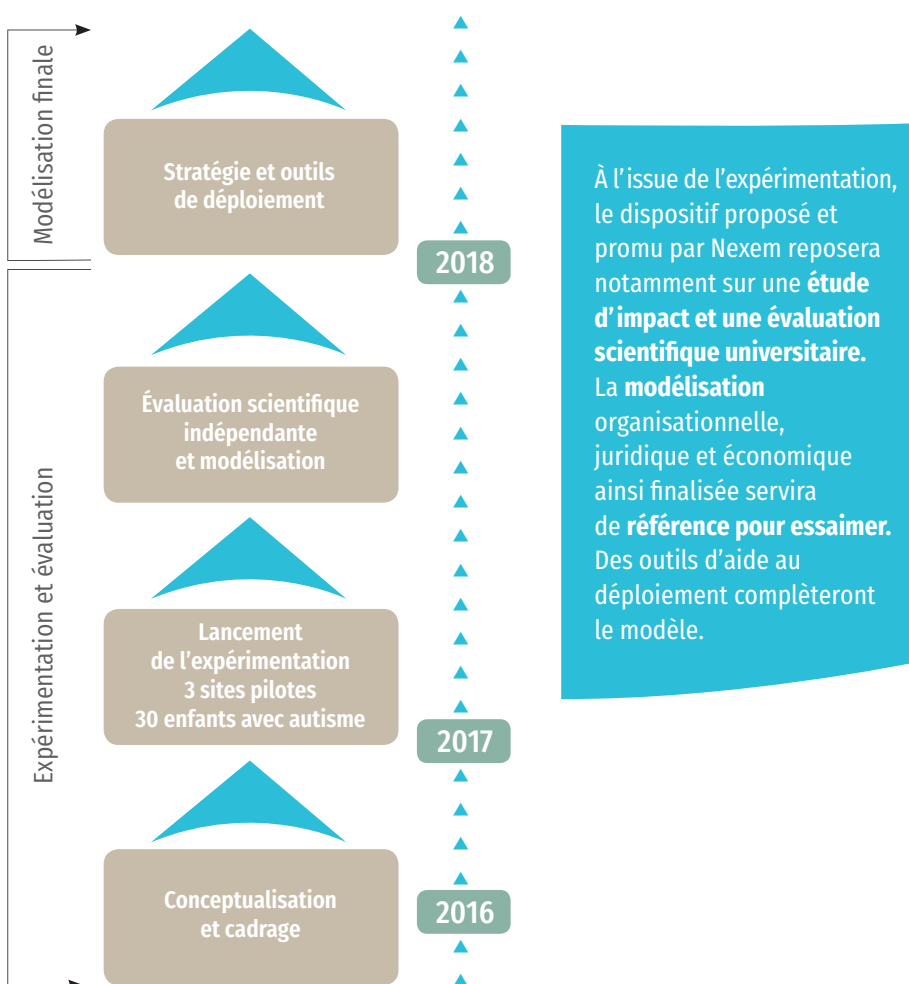
L'accompagnement des pratiques professionnelles, axe clé du pilotage du projet

L'expérimentation a démarré en janvier 2016 en partenariat avec l'Adapei de la Corrèze qui travaille avec l'école primaire de Saint-Germain-les-Vergnes. Elle sera étendue à au moins **deux autres sites pilotes à partir de septembre 2017**. Environ 30 enfants avec autisme bénéficieront de la démarche.

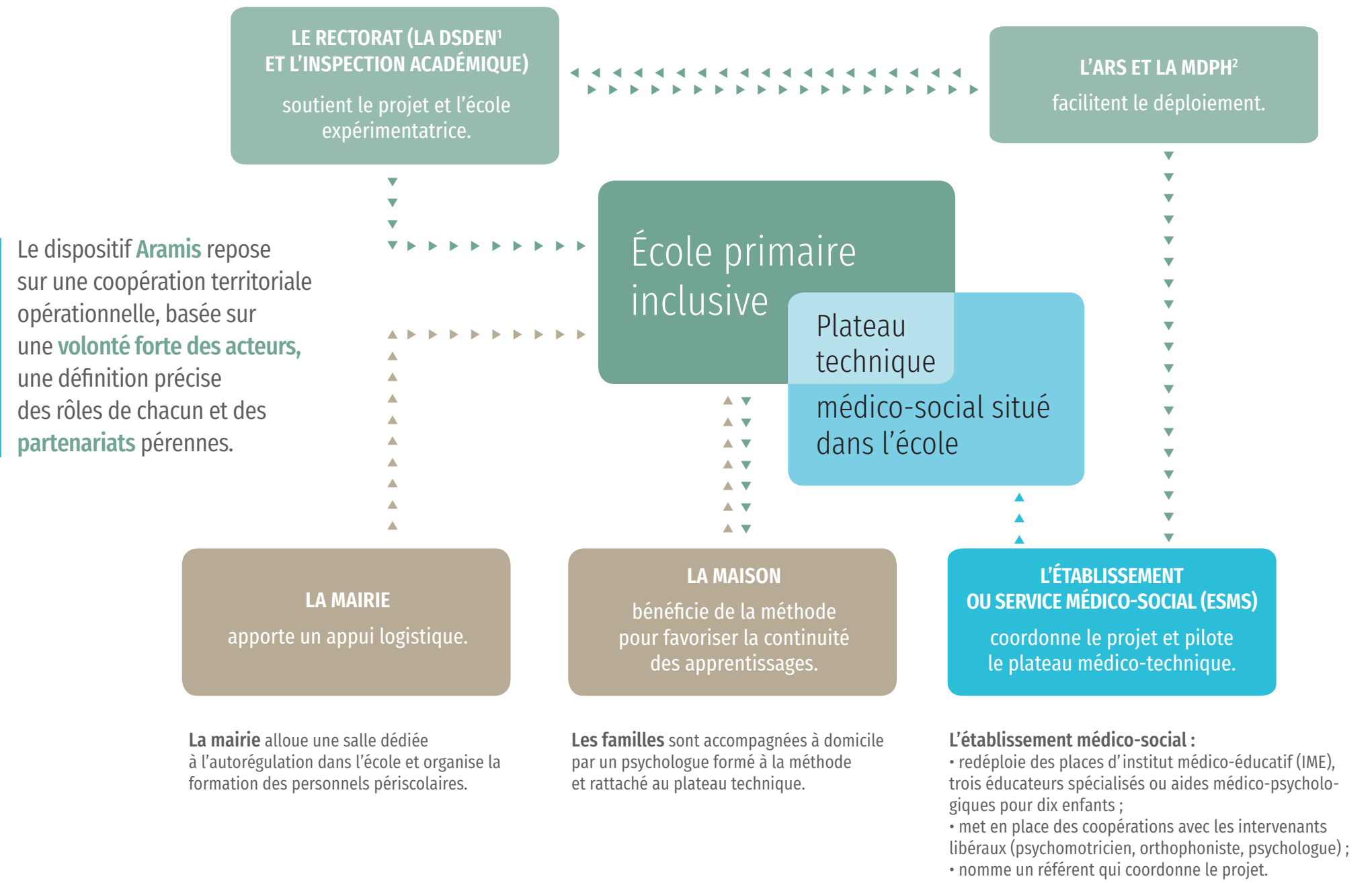
Les sites expérimentateurs répondent à **un cahier des charges précis**. Nexem les accompagne dans la mise en place du dispositif et tout au long de l'expérimentation.

Tous les professionnels (enseignants, intervenants médico-sociaux, personnels périscolaires) **sont formés et supervisés par Stéphane Beaulne**. La formation comprend un socle théorique sur l'autisme et l'autorégulation. Elle est complétée par de la supervision qui consiste en un « coaching in vivo » approfondi de 30 à 40 jours par an. S'y ajoutent des temps d'échange réguliers entre équipes et avec le référent projet.

Un projet piloté sur trois ans : 2016-2018



Une dynamique territoriale structurée et opérationnelle



1. DSDEN : direction des services départementaux de l'Education nationale
2. ARS : agence régionale de santé – MDPH : maison départementale des personnes handicapées



Sur le terrain, des premières observations très positives

Premier expérimentateur, l'Adapei de la Corrèze, association adhérente de Nexem, s'est lancée dans la démarche **dès janvier 2016**. Une « classe d'autorégulation » est ouverte à l'école primaire de Saint-Germain-les-Vergnes. Répartis dans des classes du CP au CM2, **90 élèves âgés de 6 à 12 ans**, dont 5 avec TSA, utilisent les techniques de l'autorégulation.



« Depuis le début de l'expérimentation, la diminution des troubles du comportement chez les enfants avec TSA et l'augmentation de l'attention, donc de la performance scolaire, chez tous les élèves (neurotypiques¹ et avec TSA) sont notables, y compris pour les parents. Ils disent par exemple :

« Les intérêts restreints de notre fils diminuent et il s'intéresse maintenant à différents domaines, ses progrès scolaires et comportementaux sont visibles, y compris à la maison ! ».

« Après avoir fait huit écoles, notre fils a trouvé une équipe pluridisciplinaire où son trouble neurodéveloppemental (TSA) est pris en charge au quotidien et compris. C'est la première fois qu'on ne nous dit pas qu'il est mal élevé. Nous voyons des progrès chaque jour ».

De leur côté, grâce aux techniques et aux outils issus de la méthode de l'autorégulation, les enseignants et les professionnels ont le sentiment d'être plus efficaces. Équipe enseignante et éducative, équipe périscolaire, parents mettent leurs connaissances en commun au profit de l'évolution de l'enfant.

De l'avis de tous, ce dispositif répond à une attente forte « d'inclusion réelle, sans stigmatisation de l'autisme, où le médico-social vient en appui des enseignants pour les apprentissages comportementaux ».

*Anne-Sophie Morena, directrice du pôle autisme
et coordinatrice du projet pour l'Adapei de la Corrèze*

1. Elèves neurotypiques : qui ne présentent pas de troubles autistiques.

Pour toute information, contactez-nous
innovation.sociale@nexem.fr

